

| | | | | |
|---------|-------|---------------------|--------|-----------|
| Année 2 | Sem 2 | CONSTRUCTION | 2 ECTS | 24 heures |
|---------|-------|---------------------|--------|-----------|

NOM ET QUALITE DU OU DES ENSEIGNANTS

Florence Clausel-Borel, architecte DPLG (ENSAB), AIA Fellow Delano, Aldrich&Emerson, Master2 Recherche – ENSAV.

FORMAT DU COURS

Cours magistral- 2h x 12 semaines et visites extérieures
Classe entière

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

DESCRIPTIF DU COURS / PROGRAMME

Ce cours porte sur les règles de construction en aménagement intérieur et tout particulièrement en architecture domestique. Les entrées seront multiples et croisées mêlant à la fois les questions liées à l'usage, la fonction, le confort de l'habitat, mais aussi la technique et la réglementation.

Dans le cadre du cours seront présentées différentes phases ainsi que les différents intervenants et procédures à réaliser en fonction des projets

Chaque cours portera sur un des thèmes et sera illustré de références.

OBJECTIFS

A partir d'un existant, l'étudiant se posera la question de ce qu'il peut ou non modifier ou transformer ainsi que des différentes règles liées à l'habitation à prendre en compte dans la conception d'un logement.

L'objectif du cours sera de donner les bases et un référentiel aux étudiants pour la conception d'un habitat, que ce soit pour les pièces de vies ou les pièces humides.

NATURE DES EXERCICES

- relevé d'une cuisine ou d'une salle de bains
- Aménagement d'une salle de bain et /ou cuisine en plan, coupes et élévations au 1/20^{ème} à partir d'une liste d'éléments à intégrer
- Comptes rendus des conférences et visites
- Carnet de prises de notes.

MODALITES D'EVALUATION

20 % Présence et participation, 20 % Compte – rendus, 25% relevé salle de bain, 35% dossier aménagement salle de bain et/ou cuisine.